





**Code FIG 2013** 

Technique : reconnaissance des éléments en Poutre & Sol CNGF Septembre 2013



# Réception des salti simples avec rotation longitudinale (vrilles)

- Les vrilles doivent être complètement terminées ou <u>un autre</u> <u>élément</u> du code sera reconnu (le placement du pied avant est décisif pour accorder la VD):
  - 2 ½ tours deviennent 2 tours
  - 2 tours deviennent 1 ½ tours
  - \* 1½ tour deviennent 1 tour
- <u>Au sol</u>, lorsqu'un salto avec vrille est lié directement avec un autre salto et dans le 1<sup>er</sup> salto la rotation n'est pas totalement terminée (mais la gymnaste peut exécuter l'élément suivant) le 1<sup>er</sup> élément n'est **PAS** dévalué.





# Tours sur une jambe

# **Exigences pour les tours:**

- Doivent être exécutés sur ½ pointes.
- Doivent avoir une forme fixe et précise pendant toute la rotation.
- La VD ne change pas que la jambe d'appui soit tendue ou fléchie.
- La pose du talon de la jambe d'appui définit le degré de rotation (le tour est considéré comme terminé).
- Pour les tours sur une jambe avec la jambe libre dans une position spécifique, la position doit être maintenue pendant tout le tour.
- Si la jambe libre n'est pas dans la position requise, la VD d'un autre élément du code est attribuée.





# Reconnaissance des tours pour les éléments gymniques

- Les tours doivent être complètement terminés.
- La position des épaules et des hanches est décisive ou un autre élément du code est attribué.
- L'augmentation des rotations est de :

180° à la poutre 360° au sol

Sous rotation sur jambe d'appui

1 ½ tour devient 1 tour en poutre

2 tours deviennent 1 tour au sol





# Sauts avec tour

• L'augmentation de la rotation est de 180° à la poutre et au sol pour les sauts grand écart, écart latéral et pied tête.



L'augmentation est de 360° pour les autres.





# Position des jambes dans les sauts écart latéral, écartés et sissonne

 Sauts écart latéral ou écarté latéral :

Jambes parallèles au sol



Sissonne

Ecart en diagonale visible





Position incorrecte des jambes

Déduction 0.10 pt







# Exigences pour les écarts

## Exigences:

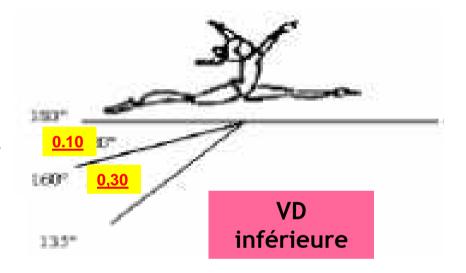
\*Pour angle d'écart insuffisant (grand écart insuffisant) dans les sauts, tours et éléments acro sans envol

#### Jury E

o°- 20°: - 0,10 pt

x>20°-45°:-0,30pt

\*> 45°(gym) on donne la valeur d'un autre élément du code ou pas de VD







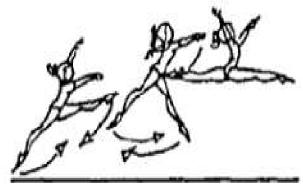
# Saut changement de jambes

 <u>Exigences</u>: Jambe libre avant à 45° avant le changement, écart de jambes de 180°

## • Jury D :

Jambe libre de changement au dessous de 45° ou si elle est fléchie on attribue la valeur du saut grand jeté



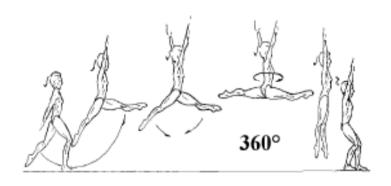








# Saut changement de jambes avec tour



ž

#### Exigences:

La position grand écart transversal doit être visible.

#### Jury D :

- Si la jambe libre de changement est en dessous de 45° avant le changement ou si elle est fléchie on attribue la valeur du saut grand jeté avec ½ tour (1.201)
- Si position grand écart latéral on attribue la valeur du saut changement de jambes au grand écart latéral (1.205)







# Grand jeté pied tête/ Saut changement de jambe pied tête (avec/sans tour)

#### Exigences:

- Haut du corps cambré en arr. et tête en extension avec le pied à hauteur de la tête
- Ecart de jambes 180°
- Jambe avant à l'horizontale et jambe arr. fléchie (90°) pied à hauteur de la tête

#### Jury D :

- Pied arr au dessous des épaules et/ou jambe av sous l'horizontale - une VD inférieure
- Position de la jambe arr. (fléchie>135°) une VD inférieure
- Pas de cambré et extension de la tête saut grand écart ou changement de jambes

- Position cambrée insuffisante 0.10 pt
- Pied jambe arr. à hauteur des épaules ou plus bas
  0.10 pt
- Jambe arr. pas assez fléchie (>90°) -0.10 pt







# Saut de Mouton

#### Exigences:

Haut du dos cambré et tête en extension avec les pieds à hauteur de la tête/boucle fermée

#### Jury D:

- Boucle légèrement ouverte : 1 VD inférieure
- Boucle ouverte et extension insuffisante des hanches : pas de VD
- Boucle ouverte et flexion insuffisante des jambes : pas de VD
- Pas de cambré et extension de la tête: pas de VD

#### • <u>Jury E</u> :

- Boucle ouvertes : 0.10 pt
- Extension insuffisante des hanches: 0.10 pt









# Saut groupé



### Jury D :

Angle hanches/genoux > 135°: pas de VD ou une autre VD

- Genoux à l'horizontale : 0.10 pt
- Genoux sous l'horizontale : 0.30 pt







# Saut Cosaque avec/sans tour



\*Angle des hanches/genoux > 135°: pas de VD

## • <u>Jury E :</u>

- Jambe tendue à l'horizontale :
  - 0.10 pt
- Jambe tendue sous l'horizontale :
  - 0.30 pt









# Saut de chat avec/sans tour

## • Exigences :

Evaluation du genou le plus bas

## • Jury D :

- Angle du bassin > 135°: pas ou une autre VD
- Pas d'alternance on accorde saut groupé

- 1 ou les 2 jambes à l'horizontale :
  - 0.10 pt
- 1 ou les 2 jambes sous l'horizontale :
  - 0.30 pt









# Saut carpé écarté avec/sans tour



## Exigences:

Les 2 jambes au dessus de l'horizontale

### Jury D :

Angle du bassin > 135° - pas ou une autre VD

- Jambes à l'horizontale : 0.10 pt
- Jambes sous l'horizontale : 0.30 pt







# **Saut Sissonne**

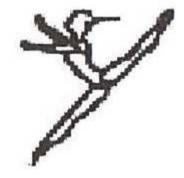
### • Exigences :

Ecart en diagonale et réception sur un pied

## • Jury D :

- Jambe av. à/ou sous l'horizontale et réception sur 2 pieds : saut écart
- Jambe libre à l'horizontale et réception sur 1 pied : saut écart

- Position incorrecte des jambes :
  - 0.10 pt







# Tenue du corps

Les déductions pour fautes de position de corps s'ajoutent aux pénalisations pour fautes d'amplitude.



